GÉRER UN SINISTRE AVEC OU SANS SON ASSUREUR



OBJECTIFS

- Suivre les étapes de l'indemnisation par son assureur
- Être acteur de l'indemnisation par son assureur et/ou du tiers par l'assureur
- Traiter un sinistre sans son assureur
- Connaître les étapes de l'indemnisation de l'assuré et/ou du tiers par l'assureur



PUBLIC

Risk manager, responsable assurances, juriste d'entreprise



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Gérer un sinistre avec son assureur (garanties dommages et RC)
 - la déclaration de sinistre : délai, garantie mobilisable, coût, mesures cons<mark>ervatoires</mark>
 - le temps fort de l'expertise : participer à l'expertise amiable et/ou judiciaire, saisir un expert d'assuré ? délais, formalisme
 - indemnisation assuré / tiers par l'assureur : apprécier le bien-fondé du règlement, délai, provision, pièces à fournir
 - recours pour le compte de l'assuré : montant, suivi, délai
 - recours de l'assureur contre un responsable : impact pour l'assuré
- Gérer un sinistre sans son assureur (garanties dommages et RC)
 - la non-intervention (totale ou partielle) de l'assureur : motifs, apprécier le bienfondé du refus de l'assureur
 - opportunité de contester la non-intervention (totale ou partielle) de l'assureur
 - opportunité de saisir un expert par l'assuré : intérêt et coût
 - exercer son propre recours
 - accueillir la demande adverse : qualité de tiers, apprécier la demande adverse dans son fondement et dans son montant
 - prise de position sur la demande adverse
 - rédaction d'un protocole d'accord avec le tiers



POINTS FORTS

Ce stage offre une compréhension complète des démarches d'indemnisation, que ce soit avec ou sans l'assureur, en couvrant les étapes clés comme l'expertise, les recours et la gestion des litiges. Il permet aux professionnels d'acquérir des outils concrets pour évaluer, contester ou négocier en cas de sinistre.

Durée

2 jours - 14 heures

Niveau

Base

Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE) 1 654 € HT (non adhérent) Déjeuner offert

Dates

23, 24 juin 2025 8, 9 décembre 2025

Lieu

Paris en présentiel ou à distance

Nombre de participants

12 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Exposés, cas pratiques, QCM de validation des acquis

Intervenant

Juriste Expert en indemnisation